

**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION MIXTE
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
COMMISSION CONCESSION
du mercredi 27 novembre 2019**

Participants en tant que membre de la CCSPL :

*Présents : Gilles MARTINET, Robert BOURQUIN, Pascal GAVAZZI, Roland TOURNIER, Nicolas MONIOT (ADERA),
Philippe MARTIN (AD COFOR 70)*

Excusés : Jean-Marc JAVAUX

Participants en tant que membre de la commission « concessions » :

Présents : Gilles MARTINET, Yannick STADELMANN, Gilles MAINIER, Thierry SPITERI

Excusés : Hervé MENNETRIER

Participants en tant que membre du Bureau Syndical :

Présents : Christian TERRASSON, Denis DUMAIN Daniel NOURRY,

Excusés : Viviane CARSANA

Assistait en outre : F. TONGHINI, directeur

• **Négociation concession électricité :**

Monsieur MARTINET excuse monsieur le Président qui ne pourra pas être présent à cette réunion.

Il présente ensuite la liste des points négociés pour les 2 concessions de distribution publique d'électricité (SICAE EST d'une part, Enedis et EDF d'autre part), éléments principaux des conventions de concession qui seront soumises à l'approbation du prochain comité syndical.

La question se pose de la mise en adéquation des aides du Syndicat aux communes avec les nouveaux modes de calcul des redevances et des conditions de mise en œuvre de l'article 8. Il est précisé qu'aucune modification du régime des aides n'est à l'ordre du jour, les ressources du syndicat n'étant, d'une part, pas exclusivement liées aux montants perçus auprès des concessionnaires et, d'autre part, les montants négociés dans le cadre de ces nouvelles conventions aboutissant, selon les simulations réalisées sur les premières années, à une augmentation de ces sommes dues par les concessionnaires.

Il est également demandé si, compte tenu de la durée de 30 ans, une disparition des réseaux de distribution, en raison d'avancée technique et du développement de l'autoconsommation avait été envisagée. Il est répondu que cette hypothèse, liée essentiellement à la contrainte technique du stockage de l'électricité, devait être repoussée à des échéances situées au-delà de la durée des conventions proposées.

L'ensemble des participants ne présente aucune objection à la signature des conventions de concession telles que présentées au cours de la réunion.

Diffusion :

- Les membres du bureau Syndical
- Les membres des commissions « CCSPL » « Concessions »